

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement
Durable et de l'Énergie

Direction générale de l'Aménagement, du
Logement et de la Nature

Direction de l'Eau et de la Biodiversité

E00

Note technique du 11 décembre 2015

**relative à la saisie des données pour le rapport d'activités des services déconcentrés
« gestion des ressources naturelles » 2015**

NOR : DEVL1528236N

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie,

à

Pour exécution :

Préfets de région

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)
- Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE)

Préfets de département

- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)
- Direction départementale de la protection des populations (DDPP)
- Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)

Pour information :

Secrétariat général du Gouvernement

Secrétariat général du MEDDE et du MLETR / Service du pilotage et de l'évolution des services (SPES)

Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)

Office national de la chasse et de la faune captive (ONCFS)

Parcs nationaux de France (PNF)

Agence des aires marines protégées (AAMP)

Résumé : Le rapport d'activités des services déconcentrés relatif à la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité est réalisé chaque année par l'administration centrale. La note technique présente l'organisation de la remontée des indicateurs d'activité « eau et biodiversité » des services déconcentrés vers l'administration centrale du ministère, pour l'année 2015.

| | | | |
|--|--|--|--------------------------------------|
| Catégorie : modalités d'organisation et de procédure concernant la saisie des indicateurs en vue de l'élaboration du rapport d'activités des services déconcentrés pour l'année 2015 | | Domaine : écologie, développement durable | |
| Type : Instruction du gouvernement Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> | | Instruction aux services déconcentrés Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | |
| Mots clés liste fermée : rapport d'activités | | Mots clés libres : eau, nature, activités | |
| Texte (s) de référence : Circulaire du Premier Ministre du 28 octobre 2014 relative au protocole des relations entre les administrations centrales et les services déconcentrés | | | |
| Circulaire(s) abrogée(s) : | | | |
| Date de mise en application : immédiate | | | |
| Pièce(s) annexe(s) : 1 | | | |
| N° d'homologation Cerfa : | | | |
| Publication | B.O. <input checked="" type="checkbox"/> | Site circulaires.gouv.fr <input checked="" type="checkbox"/> | Non publiée <input type="checkbox"/> |

La direction de l'eau et de la biodiversité réalise chaque année le rapport d'activité des services déconcentrés relatif à la mise en œuvre des politiques de l'eau, de la nature et des ressources minérales à partir de la remontée d'indicateurs chiffrés. Ce rapport d'activité est ensuite adressé aux préfets, aux services et aux partenaires.

La présente note technique précise les modalités de remontée des indicateurs, prenant en compte des évolutions par rapport à l'année dernière.

La circulaire du Premier Ministre du 28 octobre 2014 demande à l'administration centrale de revoir les procédures de remontées d'information des services déconcentrés et de les rationaliser. À cette fin, un état des lieux des enquêtes et des indicateurs d'activité a été réalisé par les bureaux techniques de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité, dans le cadre d'une réflexion générale conduite par le Service du pilotage et de l'évolution des services (SPES).

Il ressort d'une part qu'un nombre important d'indicateurs est disponible via des outils métiers dédiés, utilisés par les services déconcentrés, comme CASCADE pour les procédures d'instruction au titre de la loi sur l'eau, ONAGRE pour la procédure d'instruction des demandes de dérogations d'espèces protégées, OSPC pour l'activité de contrôles, Chorus en matière budgétaire, etc. Il convient donc de s'appuyer en priorité sur ces outils informatiques pour assurer la consolidation nationale des données.

Il est donc demandé aux services déconcentrés qu'ils complètent et mettent à jour ces outils informatiques¹ pour les données relatives à l'année 2015, d'ici le 29 janvier 2016. L'administration centrale se chargera d'en extraire les données utiles pour l'élaboration du rapport d'activités 2015.

D'autre part, lorsque cela était possible, les enquêtes spécifiques ont été regroupées avec l'enquête annuelle réalisée en janvier de chaque année pour la conception du rapport d'activités des services déconcentrés, afin de limiter le nombre de sollicitation des services au fil de l'année. L'effort de rationalisation des indicateurs et d'utilisation optimisée des outils métiers permet de réduire le nombre d'indicateurs à saisir par les services déconcentrés de plus de moitié.

1 Liste des applications informatiques métier : SINP, SIN2, Onagre, Cascade, Osmose, Roseau, Gest'Eau, Gerep, Propluvia, OSPC, outil commissionnement, Salsa, VisioM, Chorus

Pour les indicateurs et éléments de contexte qui ne peuvent être extraits des outils informatiques métiers, la procédure de remontée d'information évolue également. Jusqu'à l'année dernière, une application nommée « Domineau » était mise à disposition des services déconcentrés en DDT(M) /DREAL et permettait de faire remonter ces informations.

À partir de janvier 2016, l'outil Domineau est remplacé par une enquête en ligne avec l'outil Lime Survey. Cet outil, libre de droit, est une application permettant de créer des questionnaires d'enquête en ligne, de collecter les réponses et d'en faire une exploitation.

Quatre enquêtes seront construites avec Lime Survey, rassemblant les questions par domaine d'activités : activités de service « police de l'eau », service « police de la nature », mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN) et services en régions (DREAL/DEAL/DRIEE).

Les services des DD(CS)PP recevront, en parallèle, une enquête en ligne spécifique sur les missions de Faune captive sauvage par la division Faune Sauvage Captive du bureau de la faune et de la flore sauvage de la Direction de l'eau et de la biodiversité. Le calendrier de remontée des informations est identique à celui des DDT(M) et DREAL/DEAL/DRIEE.

Vous trouverez en annexe de ce courrier le calendrier prévisionnel des retours d'informations et leur validation afin de permettre d'élaborer le prochain rapport d'activités des services et sa diffusion à partir d'avril 2016.

Afin de préparer la remontée d'information, vous trouverez la liste des indicateurs qui seront demandés lors de l'envoi des enquêtes en ligne Lime Survey en janvier 2016, sur le site intranet de la DGALN à l'adresse suivante :

<http://intra.dgaln.i2//rapport-d-activite-des-services-deconcentres-2015-r5390.html>

Les règles pour effectuer cette remontée de données dans de bonnes conditions restent similaires à celles des années précédentes :

- les services déconcentrés départementaux complètent puis valident les données « eau et nature » qui les concernent,
- les services régionaux complètent les données « eau, nature et ressources minérales » qui les concernent puis valident les données régionales et départementales,
- les délégations de bassin renseignent les données « eau » qui les concernent,
- la direction de l'eau et de la biodiversité valide les données des départements, régions et bassins, les compile et formalise le rapport d'activité, mobilisant par ailleurs, les autres données rapportées à l'administration centrale via les outils métiers informatiques et les données des établissements publics.

Pour une bonne coordination, chaque structure (DDT(M), DREAL/DRIEE/DEAL) doit désigner une personne référente et un suppléant, qui seront responsables de la bonne réalisation du travail, dans les délais, et qui seront les correspondants privilégiés de l'administration centrale. Cette personne recevra les liens des enquêtes en ligne Lime Survey.

Vous êtes invités (DDT(M) et DREAL/DEAL/DRIEE) à faire connaître le nom de ce référent et de son suppléant, avant le 23 décembre 2015, au bureau des polices de l'eau et de la nature, en adressant un mail à l'adresse suivantes :

polices-eau-et-nature@developpement-durable.gouv.fr

Par ailleurs, la division Faune Sauvage Captive du bureau de la faune et de la flore sauvage de la DEB se chargera de contacter les DD(CS)PP.

Les données renseignées permettent d'apporter à l'ensemble de nos partenaires une information synthétique sur la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité. Elles seront en outre utilisées pour le pilotage des services par l'administration centrale. Je vous remercie donc de veiller à leur fiabilité, ainsi qu'au respect des échéances précisées en annexe.

La présente note sera publiée au bulletin officiel du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Le 11 décembre 2015

Pour la ministre et par délégation,
Le Directeur de l'Eau et de la Biodiversité

François MITTEAULT

Annexe : Calendrier prévisionnel de remontée des données

| Date limite | Étape | Niveau |
|---|---|--|
| 4 janvier 2016 | Envoi des enquêtes en ligne via Lime Survey aux référents désignés en DDT(M), DD(CS)PP et DREAL/DRIEE/DEAL | Administration centrale |
| 29 janvier 2016 | Fin de la saisie des données via Lime Survey et validation des données | Départements, régions, bassins |
| 29 janvier 2016 | Fin de la saisie des données 2015 dans les outils métiers dédiés | Départements, régions, bassins |
| 1 ^{re} quinzaine de février 2016 | Extraction des données à partir des outils informatiques métiers, envoi des fichiers aux services pour validation (au niveau département) | Administration centrale et département |
| 2 ^d quinzaine de février 2016 | Fin de la validation de l'ensemble des données | Régions et administration centrale |
| Mars 2016 | Compilation des données et rédaction du rapport d'activités | Administration centrale |
| 13 avril 2016 | Finalisation et impression de la version 1 du rapport d'activités 2015 pour la réunion du 14 avril 2013 | Administration centrale |